

Compte rendu du conseil municipal du 06 AVRIL 2016

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Secrétaire de séance : M. CLENET Rémy

Etaient absents et excusés :

Le compte rendu du conseil municipal du 23 Mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

- Présentation par Monsieur le Maire Boucarut Laurent de l'affectation des résultats 2015 et budgets.

1- CCAS :

Affectation des résultats

-clôture 2015 : 266.14 €

Budget :

-Par délibération le conseil municipal dissout le budget CCAS. Reprise en balance d'entrée du budget principal en recettes de fonctionnement de 266.14 €.

Voté et approuvé à l'unanimité

2- Locaux commerciaux :

Affectation des résultats

-déficit de fonctionnement de 4 333.29 €

-excédent d'investissement de 3900.39 €

Ces résultats sont affectés au budget 2016

Budget :

-Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à : 10 200 €

-Le budget s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à : 19 474.51 €

Voté et approuvé à l'unanimité

3-Service Assainissement :

Affectation des résultats

-déficit de fonctionnement de 27 563.56 €

-excédent d'investissement de 133 001.59 €

Ces résultats sont affectés au budget 2016

Budget :

-Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à : 98 338.56 €

-Le budget s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à : 169 176.59 €

Voté et approuvé à l'unanimité

4-Commune :

Affectation des résultats

-déficit de fonctionnement de 16.358.71 €

-déficit d'investissement de 544.68 €

Ces résultats sont affectés au budget 2016

Budget :

-Le budget s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à : 345 060 €

-Le budget s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à : 43 771 €

Voté et approuvé à la majorité, une abstention.

- **Fiscalité : taux des trois taxes communales :**

Suite à la présentation du budget et au regard de la nécessité de compenser les recettes de fonctionnement en diminution il est décidé d'augmenter le taux des taxes communales dont les taux sont pour 2016 :

Taxe habitation : 12.64 %
Taxe foncier bâti : 17.00 %
Taxe foncier non bâti : 60.67 %
Voté et approuvé à l'unanimité

- **Mise à disposition du personnel communal au service assainissement :**

Le conseil municipal approuve et vote à l'unanimité la mise à disposition du personnel communal au service assainissement pour un montant de 20 000 € par an.
Voté et approuvé à l'unanimité

- **PPRI :**

Ajout à la délibération de réserves sur le classement en zone de précaution M-NU (zone non urbaine inondable par un aléa modéré) et R-NU (zone non urbanisée exposée à un aléa résiduel) des terrains situés sur la rive droite du ruisseau du Grand Vallat pour les motifs suivants :

- La présence sur ces terrains de la Station d'EPuration des eaux usées (STEP) de la commune.
- La présence d'une zone à urbaniser fermée (IAU) du PLU.
- La présence d'activités agricoles
- Les observations sur les niveaux d'aléa retenus pour établir la cartographie n'ont jamais été constatées lors des épisodes de crues passés. L'enquête publique aura lieu du 28 avril 2016 au 31 mai 2016.

Voté et approuvé à l'unanimité

AFFAIRES COMMUNALES

- **Personnel : point de situation :**

Aucune modification par rapport au compte rendu précédent.

- **AD'AP :**

Financement possible à hauteur de 40 % des investissements avec le fond de soutien à l'investissement public local.

- **Location salle plurivalent :**

Projet de location de la salle plurivalente à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, nécessitant un travail sur la réalisation d'un règlement intérieur.

- **Printemps des vigneron :**

Pas de modification du contrat d'assurance en vue d'assurer les œuvres exposées. Les artistes seront donc seuls responsables de leurs œuvres.

15 exposants et 13 caves seront présents.

- **TAP :**

Afin de pouvoir bénéficier des aides de la CAF, il convient de mettre en place un plan de formation des agents type BAFD. Cela concerne à la fois les TAP et l'accueil périscolaire.

Les aides CAF concernent :

La prise en charge d'une partie de la formation.

Une aide par enfants

Une aide pour le matériel.

- Cantines :

Un logiciel de gestion de la cantine est à l'étude en vue à la fois de simplifier le travail administratif et de mieux contrôler et quantifier le nombre de repas servi.

- Opération ; GARDON PROPRE

La mairie de Collias nous informe de l'opération Gardon propre, visant à nettoyer les berges du gardon le 23 avril 2016.

- Argilliers info

Parution en juin, envoyer les articles à Didier VERSTRAETE.

INTERCOMMUNALITE

- Syndicat du collège

Budget voté, pour Argilliers cela représente : 26 * 32.50 € soit 845 €.

Une nouvelle personne est affectée à la surveillance du Parking : Mme CHAUVET.

- SIAEP

Le SIAEP sera dissout en 2019 conformément à la réforme territoriale.

Des travaux, chemin du castillas auront lieu dans l'année.

- YEUSERAIE

Le syndicat de l'YEUSERAIE sera dissout en 2017 conformément à la réforme territoriale.

- Communauté de communes

Le conseil communautaire se réunira dans les jours à venir, il devrait présenter un budget en excédent et la création d'une taxe supplémentaire pour les habitants de la communauté de communes.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 21 h 32